

Date de la séance

Le 12 novembre 2025

Date de convocation

Le 06 novembre 2025

Date de publication

Le 06 novembre 2025

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	28
Procurations	4
Excusé	0
Absent	2

**N° 2025-11-68**

**OBJET :**

**ATTRIBUTION  
FONDS DE  
CONCOURS A LA  
COMMUNE DE  
FEUCHEROLLES  
(MISSION  
D'ASSISTANCE A  
MAITRISE  
D'OUVRAGE POUR  
L'AMENAGEMENT  
DU CENTRE BOURG)**

Le Président certifie  
que la liste des  
délibérations a été  
publiée sur le site  
internet de la  
Communauté de  
Communes Gally-  
Mauldre

**L'an deux mille vingt-cinq**

Le mercredi 12 novembre, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ, Jérôme COTIGNY

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT,

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Samuel COLLIN, Sylvie BIGAY, Caroline QUINET,

Commune de MONTAINVILLE : Éric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Dominique GERBERT, Jean-Philippe ANTOINE, Christine CAILLAT, Gilles STUDNIA, Gérard PARFAIT, Christelle BARDEILLE

**Procurations :**

Jean Christophe SEGUIER a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Axel FAIVRE a donné pouvoir à Dominique GERBERT

Katrin VARILLON a donné pouvoir à Patrick LOISEL

Hajer RIVIERE a donné pouvoir à Sidonie KARM

**Excusé : /**

**Absent** : William FALCHETTO, Karine DUBOIS,

**Secrétaire de séance** : Sidonie KARM

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** l'article L 5216 - 5 - VI du Code Général des Collectivités territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire de la CCGM, en date du 26 juin 2024, portant décision de création d'un fonds de concours en soutien aux investissements des communes membre et adoption d'un règlement d'attribution d'un fonds de concours ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire de la CCGM, en date du 9 avril 2025, portant actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission d'attribution des fonds de concours en date du 25 septembre 2025 ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 5 novembre 2025

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Michel DELAMAIRE, Conseiller Communautaire délégué en charge de la présidence de la Commission des Affaires Financières, rapporteur des budgets,

Après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 abstention : Yves DEKEYREL,

- ⇒ **APPROUVE** le montant de 26 988.00 € à verser à la commune de FEUCHEROLLES.
- ⇒ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention annexée.
- ⇒ **PRECISE** que les crédits correspondants à ce fonds de concours sont inscrits au budget principal.

Le Président  
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le **20/11/25** .....
- Document rendu exécutoire le **20/11/25** .....